



Problème sur contact avec mon ex mari

Par **franck93_old**, le **02/07/2007** à **13:25**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 2002 et mère d'une petite fille de 8 ans que j'ai eu avec mon ex mari et viens d'avoir un adorable petit garçon de 10 mois avec mon compagnon.

Hors mon ex mari se montre très agressif et menaçant en parole et à fait peur à sa fille qui s'est réfugiée dans les bras de mon compagnon.

Voici mes questions :

Ai je le droit de lui interdire d'entrée dans mon appartement et l'obliger à prendre sa fille ainsi que la ramené à la porte du hall de l'immeuble?

Ai je le droit de lui interdire de me voir de visu et de l'entendre par téléphone et de l'obliger de me contacter par sms, lettre ou courrier postal ?

Tout cela afin de ne pas m'atteindre psychologiquement.

Je ne refuse pas qu'il puisse pas voir sa fille ni qui puisse l'avoir par téléphone mais éviter tout contact avec lui.

Merci de vos futures réponses

Par **Jurigaby**, le **02/07/2007** à **14:11**

Bonjour.

A priori, je dirai que rien ne vous oblige à voir votre ex mari.

Vous pouvez utiliser tous les moyens que vous voulez à cette fin, a partir du moment ou vous respectez bien vos obligations, il n'y a aucun soucis.

Par **franck93_old**, le **02/07/2007** à **16:48**

Je vous remercie beaucoup de votre réponse rapide.